



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**

SOMMAIRE

3

I. PRÉAMBULE

4-6

II. TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

7-16

III. ACTIVITÉS 2017

17-18

IV. DOSSIER UNESCO

19-25

V. PROJETS INTERREG

26-27

VI. TABLEAU FINANCIER TRANSFRONTALIER – RÉALISÉ 2017

I. PRÉAMBULE

Vingt-six ans après la création de l'Espace Mont-Blanc, l'année 2017 a marqué une étape importante dans l'histoire des territoires du Mont-Blanc.

Le 26 janvier 2017 le Conseil municipal de Chamonix a demandé à l'unanimité l'inscription du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO dans le but d'obtenir toute l'attention méritée par ce territoire. Cette initiative locale a permis de relancer le débat sur le dossier à l'échelle de l'Espace Mont-Blanc, la volonté d'accéder à cette reconnaissance internationale datant de plusieurs décennies et s'étant toujours inscrite dans une dimension transfrontalière.

Dans les mois qui ont suivi, des réflexions et des échanges politiques et techniques, à différents niveaux, ont eu lieu dans les trois pays. Le processus mis en place a permis la signature lors de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc du 24 octobre 2017 à Chamonix, d'une déclaration d'intention engageant les démarches préalables et nécessaires au lancement conjoint de la procédure de classement du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO.

A partir de 1991, les collectivités territoriales des Savoie, de la Région Autonome Vallée d'Aoste et du Canton du Valais, se sont engagées activement dans l'application sur le territoire transfrontalier des politiques communes de protection et de valorisation, indispensables pour atteindre les objectifs de développement durable que les trois Etats se sont fixés au moment de la création de l'Espace Mont-Blanc.

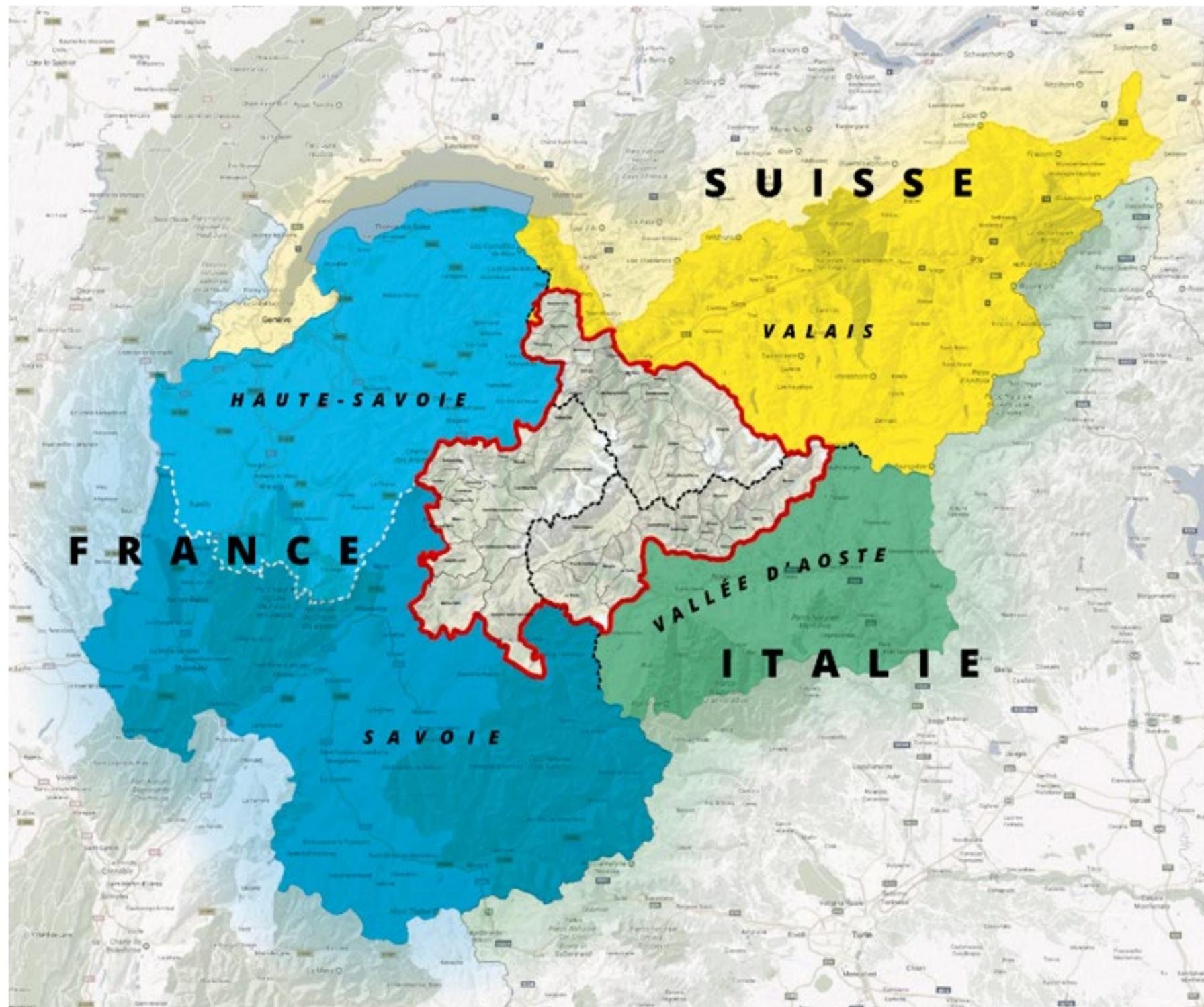
Depuis, l'Espace Mont-Blanc a mis en place différents dispositifs pour une gestion coordonnée du territoire, notamment en matière de risques naturels, de sécurité en montagne, de fréquentation touristique, de valorisation du patrimoine naturel, d'innovation, de transports, d'agriculture de montagne et d'adaptation aux changements climatiques.

Les nombreuses années de coopération et de projets menés conjointement pour la sauvegarde du patrimoine ont préparé les territoires du Mont-Blanc à répondre aux exigences de cette candidature et l'inscription du Massif du Mont-Blanc au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO viendrait consolider et affirmer la qualité et la cohérence de ce parcours de coopération trinational que les trois régions ont construit autour d'actions concrètes pour préserver et garantir la transmission d'un héritage exceptionnel.

II. TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

Historiquement l'Espace Mont-Blanc comptait 35 communes, celles sises au pied du Massif du Mont-Blanc.

Aujourd'hui le périmètre de l'Espace Mont-Blanc inclut de nouvelles communes permettant d'assurer une meilleure cohérence territoriale et de faire le lien notamment entre le versant valaisan et valdôtain par l'axe du Grand-Saint-Bernard.



La région frontalière s'étend ainsi sur 50 communes :

- côté français : 17 communes de Haute-Savoie et de Savoie (les deux Communautés de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc et Pays du Mont-Blanc pour la Haute Savoie et les communes de Bourg-Saint-Maurice, Beaufort et Hauteluce pour la Savoie) ;
- côté italien : 16 communes valdôtaines (Unité des Communes valdôtaines Valdigne Mont-Blanc et Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin) ;
- côté suisse : 17 communes du Valais (Martigny, Martigny-Combes, Vollèges, Sembrancher, Bovernier, Bagnes, Orsières, Liddes, Bourg-St-Pierre, Vernayaz, Evionnaz, Salvan, Finhaut, Trient, Champéry, Val d'Illeiez, Troitorrents).

L'Espace Mont-Blanc, ne disposant pas de structure juridique, est piloté par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB), instance de concertation politique composée de cinq membres par pays dont trois au moins issus des collectivités locales.

Les partenaires institutionnels de l'Espace Mont-Blanc sont à des échelles territoriales différentes : la Région Autonome Vallée d'Aoste, le Canton du Valais, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc et les trois Communes de Savoie adhérentes à cette démarche.

En 2017, suite à des élections communales et à des changements politiques, la composition de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc a connu un renouvellement de certains de ses membres.

Côté valdôtain, trois Vice-présidents se sont succédés en 2017 : M. Luca BIANCHI, M. Fabrizio ROSCIO et M. Jean-Pierre GUI-CHARDAZ en tant qu'Assesseurs régionaux délégués à l'Environnement. Au niveau des représentants communaux, Mme Fabrizia DERRIARD a été remplacée en fin d'année par le nouveau Maire de Courmayeur M. Stefano MISEROCCHI.

En ce qui concerne la délégation suisse, en 2017 ont été désignés en tant que nouveaux membres de la CTMB, M. Joachim RAUSIS, nouveau Président de la Commune d'Orsières et M. Eric DARBELLAY, Conseiller communal de la Ville de Martigny.

Côté français, en 2017, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a désigné un nouveau représentant au sein de la CTMB, à savoir son Directeur Régional délégué et, par interim, M. Patrick VAUTERIN, Directeur Régional adjoint.

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE TRANSFRONTALIÈRE MONT-BLANC

MEMBRES SUISSES	MEMBRES FRANÇAIS	MEMBRES ITALIENS
Vice-Président de la CTMB Eric BIANCO Chef du Service du développement économique du Canton du Valais	Vice-Président de la CTMB Eric FOURNIER Maire de Chamonix Président de la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc	Vice-Président de la CTMB Jean-Pierre GUICHARDAZ Assesseur aux activités productives, à l'énergie, aux politiques du travail et à l'environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste
Eric DARBELLAY Conseiller communal de Martigny Joachim RAUSIS Président de la Commune d'Orsières Pascal MAY Président de la Commune de Finhaut Yvonne SCHLEISS Service de Coopération Transfrontalière, Département Fédéral des Affaires Etrangères	Georges MORAND Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc Maire de Sallanches Suppléant: Yann JACCAZ , Maire de Praz sur Arly Annick CRESSENS Présidente de la Communauté de Communes du Beaufortain, Maire de Beaufort sur Doron Bruno CHARLOT Sous-Préfet de Bonneville, représentant le Préfet de la Haute Savoie Patrick VAUTERIN Directeur régional adjoint DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	Riccardo BIELLER Président de l'Unité des Communes valdôtaines Valdigne Mont-Blanc Stefano MISEROCCHI Maire de Courmayeur Marco CALCHERA Maire d'Etroubles Représentant de l'Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin Paolo ANGELINI Ministère de l'Environnement Service de Protection Internationale de l'Environnement
Coordinateur suisse Ismaël GROSJEAN Service du développement économique du Canton du Valais	Coordinateur français Jean-Marc BONINO Direction Développement Durable du Territoire Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc	Coordinatrice italienne Stefania MUTI Département de l'environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste
Secrétariat transfrontalier Christine PASQUETTAZ Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc		

La mission de secrétariat technique et administratif transfrontalier est à la charge depuis 2010 de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc qui assure la coordination du fonctionnement de l'Espace Mont-Blanc et des actions émanant des décisions prises par la CTMB.

Dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace des actions de terrain de l'Espace Mont-Blanc, la Région Autonome Vallée d'Aoste s'appuie sur la Fondation Montagne sûre de Courmayeur, en charge de l'assistance technique aux projets, de la contribution à la mission de secrétariat et de la fonction d'« Antenne » territoriale.

III. ACTIVITES 2017

7^{ÈME} ÉDITION DES SÉJOURS TRANSFRONTALIERS DE L'ESPACE MONT-BLANC

Initiés en 2011 grâce aux financements européens du programme Interreg ALCOTRA dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier PIT de l'Espace Mont-Blanc, les Séjours Transfrontaliers font partie des actions que les collectivités des trois Pays ont pérennisées par le biais de fonds propres.

2017

4 SÉJOURS, 4 PARCOURS :

- > Du 16 au 20 juillet, de Courmayeur aux Contamines-Montjoie
- > Du 23 au 27 juillet, de Sixt-Fer-à-Cheval à Trient
- > Du 30 juillet au 3 août, de Courmayeur à Etroubles
- > Du 6 au 10 août, de Bagnes à Courmayeur

46 JEUNES ENTRE 12 ET 15 ANS ISSUS DES TROIS RÉGIONS

- 6 jeunes de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
- 15 jeunes des Communes du Pays du Mont-Blanc
- 14 jeunes valdôtains
- 11 jeunes valaisans

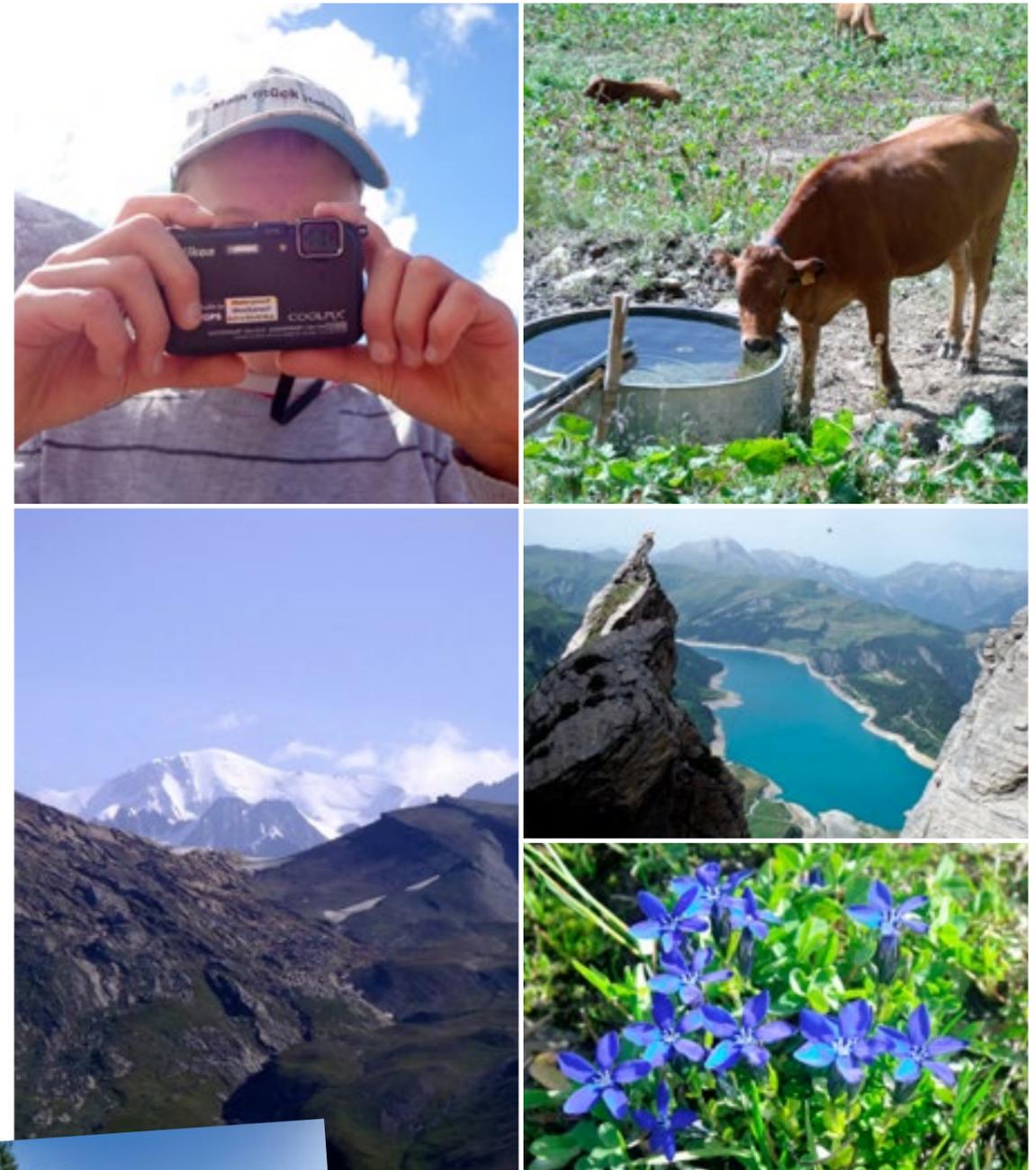
(2 annulations faites pour raison médicale n'ont pas permis d'atteindre les 48 places disponibles pour l'édition 2018)



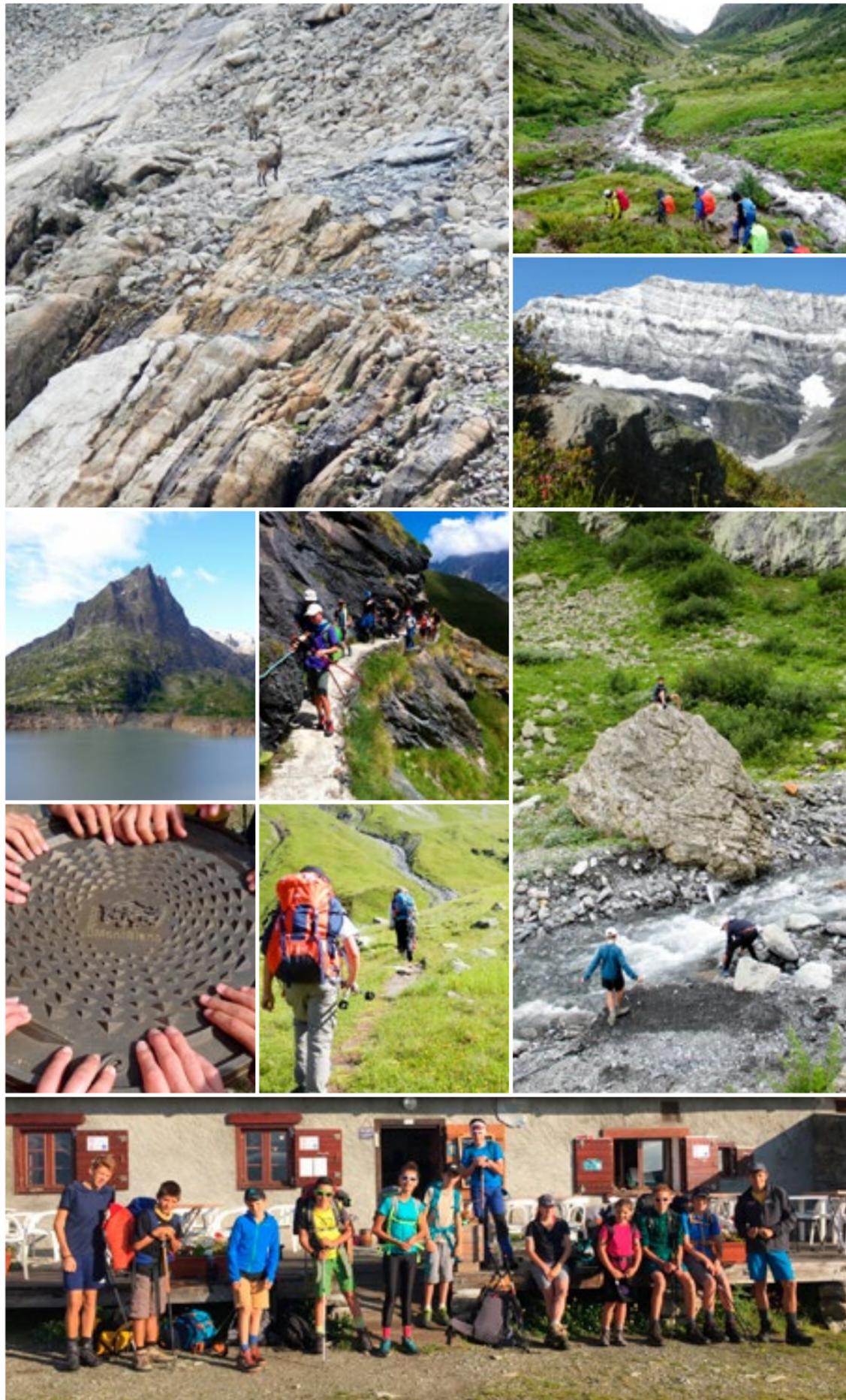
« L'ESPACE MONT-BLANC À TRAVERS LE REGARD DES JEUNES » :

Un concours photographique a enrichi l'édition 2017 !

Les trois meilleurs reportages ont été récompensés avec des goodies aux couleurs de l'Espace Mont-Blanc.



EDITION D'UNE BROCHURE
DÉDIÉE AUX SÉJOURS



LE 1ER AOÛT 2017 À L'HOSPICE DU GRAND-SAINT-BERNARD, UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A ACCUEILLI LES JEUNES RANDONNEURS DES TROIS PAYS

En présence des autorités locales et des partenaires de l'Espace Mont-Blanc, les Vice-présidents de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc ont accueilli les 12 participants au troisième séjour lors de leur passage au Col du Grand-Saint-Bernard.



L'ESPACE MONT-BLANC INVITÉ D'HONNEUR À LA FÊTE DU LIVRE DE ST-PIERRE-DE-CLAGES

Du 25 au 27 août 2017 St-Pierre-de-Clages a consacré une vitrine à l'honneur de l'Espace Mont-Blanc qui a mis en avant le lien entre les hommes et le patrimoine culturel et agricole qui caractérise les trois régions du Mont-Blanc.



CONFÉRENCE ET TABLE RONDE SUR LES TROIS RACES DE VACHES DE COMBAT

animée par Daniel Bernard avec la participation de M. Edi Henriet, Directeur de l'Association régionale des éleveurs valdôtains, M. Nicolas Evrard, Vice-président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et M. Benoît Berguerand, Vice-Président de la Fédération suisse des éleveurs de la race d'Hérens.



CASERMETTA ESPACE MONT-BLANC AU COL DE LA SEIGNE

Pour la saison d'été 2017 la Casermetta a été ouverte au public du 17 juin au 10 septembre et elle a été gérée par une équipe transfrontalière coordonnée par la Fondation Montagne sûre de Courmayeur avec deux stagiaires français.



L'équipe a accueilli les randonneurs en organisant, sur demande, des ateliers éducatifs gratuits avec des stages thématiques fournissant des connaissances dans le domaine de l'environnement de haute montagne, de la sécurité et des énergies renouvelables.

Tous les mardis, dans la période comprise entre le 4 juillet et le 22 août, l'offre a été enrichie par des ateliers d'éducation environnementale tenus par un accompagnateur et un guide naturaliste.

11.012 passages ont été enregistrés, 2.803 de plus qu'en 2016 : l'augmentation considérable s'explique par l'ensoleillement très généreux pendant l'été 2017 et par l'ouverture continue tout au long de la semaine pendant les mois de juillet et août.



Travaux de maintenance extraordinaire de la Casermetta

Un plan d'interventions de maintenance extraordinaire a été confié à la Fondation Montagne sûre par le Département de l'environnement - Assessorat des activités productives, de l'énergie, des politiques du travail et de l'environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste. Les travaux, achevés à la mi-novembre pour un montant de 30.000 euros, ont concerné : l'aménagement extérieur comprenant des interventions de nivellement et ensemencement du terrain, l'édification d'un mur à pierres vues pour alléger l'impact visuel du système de traitement des eaux usées, l'assainissement d'une partie du mur extérieur du rez-de-chaussée et le remplacement des portes et des fenêtres relatives ; l'installation d'un système de ventilation et d'échangeur d'air avec récupération de chaleur pour les toilettes au rez-de-chaussée et l'abri du randonneur ; des interventions mineures visant à optimiser le système d'approvisionnement en eau (installation de filtres et d'un système pour la débactérisation à rayons UV) et celui pour le traitement des eaux usées (installation d'un dégraisseur sous l'évier) ; la mise en œuvre de la réglementation en matière de sécurité par l'installation de trois capteurs sensibles au gaz GPL.

Dans le cadre du projet Alcotra e-Rés@mont, une station expérimentale pour la téléconsultation médicale a été mise en place. Avec le soutien d'une infirmière, présente de dimanche à mercredi, les randonneurs ont pu se faire évaluer leurs propres signes vitaux en temps réel et obtenir un diagnostic médical transmis par le Centre médical de l'hôpital d'Aoste spécialisé en neurologie de montagne qui était connecté via Internet, entre 14 et 18 heures, avec la Casermetta. Au total, 221 examens médicaux et 15 téléconsultations ont été réalisés.



CHANTIERS EN FORÊT

Entre juin et septembre 2017, trois journées de rencontres transfrontalières des professionnels de la forêt ont été organisées avec visite sur le terrain.

A l'occasion des échanges intervenus dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Pays du Mont-Blanc, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a organisé une journée sur chaque versant de l'Espace Mont-Blanc. L'initiative a permis aux services compétents de présenter le fonctionnement de leur structure et la gestion des forêts sur leur secteur.

20 juin 2017 : visite au Col de Joux sur la commune de St-Vincent en Vallée d'Aoste préparée et accompagnée par l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste.



20 juillet 2017 : une visite le matin et une autre l'après-midi sur la commune de Megève (secteur de Rochebrune) en Haute-Savoie préparée et accompagnée par l'Office National des Forêts avec l'appui du Pôle d'Excellence Bois des Pays de Savoie.



8 septembre 2017 : une visite préparée et accompagnée par le Service des Forêts et du Paysage du Canton du Valais sur la commune de Bagnes en Valais.

Les visites, ouvertes gratuitement au grand public, ont enregistré plus de 80 participants, avec une composition variée des groupes comprenant des professionnels, des élus, des propriétaires de forêt, des habitants, des étudiants en formation et des touristes.

6^{ÈME} ÉDITION DU MATCH INTERNATIONAL DES REINES DE L'ESPACE MONT-BLANC

Les 23 et 24 septembre 2017, l'agriculture de montagne a été mise à l'honneur dans la vallée de Chamonix. Deux journées dédiées au milieu agropastoral, avec le défilé des vaches dans les rues du centre-ville le samedi et les combats le dimanche.



LES ALPAGES EN FÊTE
présentent

CHAMONIX
23 & 24 SEPTEMBRE 2017

Le Match international des Reines de l'Espace Mont-Blanc

SAMEDI - 16H30 Défilé des vaches dans les rues de Chamonix Marché des producteurs Bal champêtre	DIMANCHE - 9H00 Début des luttes Marché des producteurs Buvettes restauration
---	---

INFOS
Offices de Tourisme Vallée de Chamonix-Mont-Blanc - 04 78 03 00 26
www.chamonix.com - alpages.com/2017

PRÉSENTATION DE L'ESPACE MONT-BLANC À LA CONFÉRENCE « CONSTRUIRE LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS : L'EUROPE POUR LES CITOYENS » À L'OCCASION DES 20 ANS DE LA MOT

Les 30 novembre et 1er décembre 2017 M. Nicolas Evrard, Vice-président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, est intervenu à Bruxelles au Comité européen des Régions pour présenter l'Espace Mont-Blanc lors du Forum « Des réalisations transfrontalières pour une Europe concrète ».



DÉMONTAGE DE LA GARE SOMMITALE DU COL DU MIDI

Dans le cadre du programme de revalorisation des sites emblématiques du Massif du Mont-Blanc en octobre 2017, ont été achevés à Chamonix les travaux de démontage et d'évacuation de l'ancienne gare d'arrivée du téléphérique du Col du Midi en haut du Glacier Rond, sujette à dégradation.



IV. DOSSIER UNESCO

Dès 2006, dans le cadre du Schéma de Développement Durable (SDD), le projet de candidature au patrimoine Mondial de l'UNESCO était à l'ordre du jour et a permis de lancer les concertations avec les communes, les associations et les socio-professionnels nécessaires à l'élaboration de la Stratégie d'Avenir du Massif du Mont-Blanc déclinée en plan d'actions permettant d'intégrer les exigences de développement des territoires avec celles de protection.

Le 8 juin 2000 le Mont Blanc avait été inscrit sur la Liste Indicative de la France pour le Patrimoine Mondial dans la catégorie mixte. Il a intégré la liste Indicative italienne le 30 janvier 2008 en tant que site naturel transfrontalier.

Concernant l'inscription dans la liste des sites de la convention UNESCO, le SDD préconisait de s'appuyer sur une stratégie de protection et de valorisation très rigoureuse. L'élaboration d'un plan de gestion transfrontalier a été ainsi inscrite dans les actions menées dans le cadre des six projets européens découlant du Plan Intégré Transfrontalier, de même que l'institutionnalisation d'un Observatoire du Mont-Blanc dès 2010.

Des études ont également été menées pour doter l'Espace Mont-Blanc d'une structure juridique unique.

En 2017, le dossier de candidature a été réactivé.

L'ESPACE MONT-BLANC S'APPROCHE DU SITE UNESCO SWISS ALPS JUNGFRAU-ALETSCHE

Suite à la décision du Comité exécutif du 17 mai 2017 d'établir une feuille de route dans la perspective d'une candidature du Massif du Mont-Blanc au Patrimoine mondial, une délégation de l'Espace Mont-Blanc a visité le site «UNESCO Swiss Alps Jungfrau-Aletsch».



SIGNATURE DE LA DÉCLARATION D'INTENTION COMMUNE

Conférence Transfrontalière Mont-Blanc 24 octobre 2017 à Chamonix Mont-Blanc

La signature d'une déclaration d'intention à l'échelle transfrontalière engageant les démarches préalables au lancement conjoint d'une procédure de classement du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO a marqué le début d'un chantier exigeant, basé sur un processus consultatif.



Sous l'égide de l'Espace Mont-Blanc, en début 2018 les collectivités vont lancer les études de faisabilité permettant de parvenir à la définition partagée de la nature et du périmètre de la démarche.

L'inscription du Massif du Mont-Blanc au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO représenterait la reconnaissance de la qualité de la démarche de valorisation active du territoire transfrontalier que l'Espace Mont-Blanc a mise en place, par des actions concrètes déclinant de façon opérationnelle les préconisations du Schéma de Développement Durable et de la Stratégie d'Avenir du Mont-Blanc.

V. PROJETS INTERREG

Deux projets Interreg ALCOTRA découlant de la Stratégie d'Avenir du Mont-Blanc se sont achevés en 2017.

Les principales réalisations et les résultats sont synthétisés ci-de-suite :

PROJET PREVRISKHAUTEMONTAGE	
PARTENAIRES	<p><u>Chef de file :</u> Fondation Montagne sûre (IT)</p> <p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Société de secours en montagne La Chamoniarde (FR) - Laboratoire EDYTEM/ Centre national de la recherche scientifique CNRS (FR) - Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement ARPA Vallée d'Aoste (IT) - Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement ARPA Piemonte (IT) - Commune de Valtournenche (IT) - Centre de recherche sur l'environnement alpin CREALP (Valais)
DUREE	25 février 2016 – 24 octobre 2017
OBJECTIF	Amélioration de la connaissance des risques émergents de la haute montagne, par la mise en place de suivis scientifiques et le développement de nouvelles stratégies d'information et de sensibilisation.
PRINCIPALES REALISATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de la communication montagne web / réseaux sociaux et partage d'informations sur les conditions de la montagne. - Plateforme d'aide à la gestion des avalanches dans les domaines skiables. - 5 parcs DVA / ARTVA sur des domaines skiables des Vallées de Chamonix et d'Aoste (Mont-Blanc ; Cervinia ; Monterosa). - Equipement des bivouacs avec balises-radio. - Formation des journalistes, des professionnels touristiques et des gardiens de refuge sur la haute montagne. - Uniformisation de la signalétique d'accès à la haute montagne. - 2 Vidéo Tutoriaux sécurité en montagne, hiver + été. - Analyses scientifique sur le permafrost et les risques associés. - Etudes de la dynamique de glaciers à risques (Mt Blanc du Tacul, Grandes Jorasses, Brenva, glacier de la Charpoua). - Stabilité et mécanismes de rupture des ponts de neige. - Mise en place d'un « Plan Neige » pour la population sur la Commune de Valtournenche. - Triangulaires du Secours en montagne + 2 soirées pour la population.
BUDGET	1 200 000 € F+IT + 80'000 CHF (Valais)



PROJET TOURSCIENCE	
PARTENAIRES	<p><u>Chef de file</u> : Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement ARPA Vallée d'Aoste (IT)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude CREA Mont-Blanc (FR) - Commune de Torgnon (IT)
DUREE	8 mars 2016 – 8 septembre 2017
OBJECTIF	Création d'une offre touristique innovante et durable s'appuyant sur l'observation scientifique du changement climatique pour valoriser le patrimoine naturel du Mont-Blanc.
PRINCIPALES REALISATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - 4 produits d'éco-tourisme scientifique testés : <ul style="list-style-type: none"> - séjours francophones adultes d'une semaine - weekends francophones famille - séjours étudiants américains de 1 à 3 semaines - séjours transfrontaliers de l'EMB - Réalisation d'un sentier de moyenne montagne avec des points d'observation de la flore et de la faune - Formation commune pour une trentaine d'accompagnateurs français et italiens
BUDGET	1 164 238 € F+IT



Projets en cours :

PROJET E-RES@MONT	
PARTENAIRES	<p><u>Chef de file</u> : Agence Unité Sanitaire Locale de la Vallée d'Aoste</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Institut de formation et de recherche en médecine de montagne Ifremont (FR) - Fondation Montagne sûre (IT) - CNR - Conseil National des Recherches - Institut de Physiologie Clinique (IT) - Groupement d'Intervention Médicale en Montagne GRIMM (Valais) - Haute École de Gestion et Tourisme HES-SO (Valais)
DUREE	4 juillet 2016 – 3 mars 2018
OBJECTIF	Développement et expérimentation de système d'assistance sanitaire innovants dans les zones de montagne.
PRINCIPALES REALISATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - APP mobile e-Rés@mont au service des touristes / alpinistes (Android + iOS - plus de 500 téléchargements). - Service innovant de téléconsultation avec plus de 600 visites effectuées (Casermetta EMB n.221 visites, Cogne + 9 Refuges). - 1 Vidéo promotionnelle sur les services des téléconsultations (téléchargeable sur le site web du Programme ALCOTRA). - 6 formations sur la médecine de montagne et la télémédecine des opérateurs/professionnels. - Création d'un dispositif individuel non pharmacologique (un embout buccal léger) contre l'intolérance à l'altitude. - Application d'un médicament (sildénafil) pour le traitement des gelures en montagne. - Recherche clinique et épidémiologique (étude physiopathologique réponse à l'altitude ; stress prolongé et manque de sommeil chez les athlètes ; corrélation entre pathologies liées à la haute altitude et styles de vie inappropriés). - 2 Conférences de clôture : <ul style="list-style-type: none"> - 7 décembre, Courmayeur, Conférence finale e-Rés@mont + soirée publique - 17-21 janvier 2018, Champéry, Congrès international Médecine Montagne
BUDGET	925 000 € F+IT + 90'000 CHF (Valais)



Les collectivités françaises de l'Espace Mont-Blanc ont été associées aux projets «Pre-vRiskHauteMontagne », « e-Rés@mont » et « TourScience » par une participation financière au titre des contreparties publiques nationales.

PROJET AdaPT Mont-Blanc	
PARTENAIRES	<p><u>Chef de file</u> : Assessorat des activités productives, de l'énergie, des politiques du travail et de l'environnement de la RAVA (avec la participation de ARPA Vallée d'Aoste et de la Fondation Montagne sûre au titre de sujets délégués) (IT)</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (FR) - Centre national de la recherche scientifique CNRS (FR) - Commune de Courmayeur (IT) - Structure Planification territoriale de la RAVA (IT) - Canton du Valais + Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)
DUREE	Août 2017 – août 2020
OBJECTIF	Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les outils de planification du territoire de l'Espace Mont-Blanc, région pilote du milieu montagnard transfrontalier.
ACTIVITES PREVUES	<p>Mise au point d'une boîte à outils de support à l'aménagement du territoire permettant la prise en compte des changements climatiques</p> <p>Actions test et audits sur des cas spécifiques: outils d'urbanisme municipaux, domaines skiables, pratiques de haute montagne telles que l'alpinisme</p> <p>Evolution de l'Observatoire du Mont Blanc en tant qu'outil de support à la planification et thermomètre du changement climatique ;</p> <p>Démarche participative impliquant les élus et les acteurs locaux</p> <p>Actions de sensibilisation des différents publics intéressés</p> <p>Formations des techniciens.</p>
BUDGET PREVISIONNEL	1 164 238 € F+IT + 170'000 CHF (Valais)

Le projet AdaPT Mont-Blanc a été approuvé par le Comité de suivi du Programme ALCO-TRA au 1er mars 2017 et a démarré officiellement ses activités le 18 août 2017. Le Comité de Pilotage de lancement des activités a siégé à Chamonix le 28 septembre. Les représentants des partenaires ont relevé l'intérêt majeur de la thématique du réchauffement climatique pour les collectivités de montagne et en particulier pour l'Espace Mont-Blanc en tant que territoire symbolique et milieu sensible au cœur des Alpes.

Projets dans le cadre du Programme Espace Alpin

A une échelle plus vaste, dans le cadre de la coopération transnationale Espace Alpin, l'Espace Mont-Blanc est associé à trois projets qui ont démarré leurs activités en 2016 :

- PROJET « ALPES »

Alpine Ecosystem Services - mapping, maintenance, management

Dans le cadre de l'activité « mapping and assessment », après l'identification conjointe au niveau du partenariat d'indicateurs communs selon la classification CICES (Common International Classification of Ecosystem Services), la Fondation Montagne sûre, partenaire du projet, en a retenu deux qui feront l'objet d'une mise à l'essai dans la zone test correspondante au périmètre italien de l'Espace Mont-Blanc. Le premier indicateur concerne la protection contre les avalanches et les éboulements tandis que le deuxième est relatif aux eaux potables superficielles avec peu ou pas de traitement (l'indicateur est strictement lié à la quantité d'eau stockée par les glaciers présents sur le territoire). Les données calculées à l'échelle communale seront intégrées dans l'Observatoire du Mont-Blanc.

- PROJET « GRETA »

Near-surface Geothermal Resources in the Territory of the Alpine Space

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc est associée avec un statut d'observateur à ce projet qui vise à soutenir le développement de la géothermie de proche surface (0-400 m) dans l'espace alpin. Une méthode d'estimation du potentiel de la géothermie sur un site test est en cours de définition par les partenaires. L'intérêt de la CCVCMB porte notamment sur les enjeux de l'intégration de la géothermie dans les outils de planification, en complément et en cohérence avec les démarches mises en place au sein de l'Espace Mont-Blanc pour faire face aux défis d'aménagement et de développement dans un contexte de changement climatique.

- PROJET « ALPBIONET2030 »

Integrative Alpine wildlife and habitat management for the next generation

Le territoire français de l'Espace Mont-Blanc a été désigné comme site pilote du projet ALPBIONET2030 qui vise à renforcer la coopération internationale pour la préservation et la restauration de la connectivité écologique à l'échelle alpine. Les résultats attendus dans la région du Mont-Blanc concernent le développement de la cartographie des enjeux de connectivité écologique et de l'outil cartographique en ligne JECAMI, la production de recommandations pour l'aménagement du territoire, pour la gestion de la faune sauvage, les pratiques ainsi que la mise en réseau et la sensibilisation des acteurs locaux.

Projets en cours de montage

En 2017, les collectivités de l'Espace Mont-Blanc ont été fortement mobilisées dans le dépôt du Plan Intégré Territorial PITER « PARCOURS – Un patrimoine, une identité, des parcours partagés », porté par le Conseil Départemental de Haute-Savoie en tant que coordinateur unique, en partenariat avec la Région Autonome Vallée d'Aoste, les collectivités territoriales françaises et valdôtaines et le Canton du Valais.

Le PITER « PARCOURS » dont l'objectif majeur est de donner une réponse innovante et lisible à l'exigence de réappropriation du territoire et de valorisation du patrimoine naturel et culturel, est composé comme suit :

PROJET	OBJECTIF	PARTENARIAT
Plan de Coordination et Communication		- CD74 - RAVA, Assessorat de l'éducation et de la culture - CCPMB - Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin
Parcours civiques et professionnels en montagne	Le projet vise à promouvoir l'engagement positif et à favoriser une citoyenneté active de la part des jeunes sur le territoire transfrontalier. Il a également pour objectifs de faire découvrir à un public scolaire (primaires, collèges, lycées), les métiers liés à l'intérêt général et au territoire, de les amener au développement d'un esprit critique et citoyen, de faire émerger en eux un sentiment d'appartenance à la société, à la communauté transfrontalière, et de leur offrir un parcours de formation en lien avec les spécificités du territoire.	<u>Chef de file :</u> CD74 <u>Partenaires :</u> - RAVA, Assessorat de l'éducation et de la culture
Parcours itinérants autour du Mont-Blanc : une région transfrontalière intelligente au service de la découverte du territoire	Le projet vise le développement d'un large réseau d'acteurs et d'information commun, interactif et innovant au service de la découverte douce du territoire transfrontalier. Cette région transfrontalière, de par ses richesses naturelles, culturelles et historiques, offre à ses visiteurs de multiples possibilités de prestations touristiques combinées allant des défis sportifs, à l'évasion en pleine nature, à la détente, aux visites culturelles, à la découverte des produits du terroir. A travers ce projet, les trois territoires souhaitent structurer à l'échelle transfrontalière la filière du tourisme durable et promouvoir l'itinérance en mobilité douce et de loisir autour du Mont-Blanc.	<u>Chef de file :</u> Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin <u>Partenaires :</u> - CCVCMB - CCPMB - Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc - Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis - Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales + Canton du Valais et CREM (Centre de recherches énergétiques et municipales)

Parcours des patrimoines, de passages en châteaux	Mise en réseau et valorisation historique, culturelle, agricole de sites emblématiques. La valeur d'éléments tels que les châteaux, centres de l'économie locale contemporaine, servis par un réseau organisé de chemins interprétatifs, sera accrue par le projet, grâce à la création de moyens de connaissance et de communication novateurs.	<u>Chef de file :</u> RAVA – Assessorat de l'éducation et de la culture <u>Partenaires :</u> - CD74, Direction des Affaires culturelles - CCFG - CCPMB - Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis - Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc - Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin
Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel	Le projet veut mettre en réseau les lieux et les acteurs de l'interprétation du patrimoine naturel, dans toutes ses dimensions notamment culturelles, afin de mieux le valoriser dans l'offre touristique globale et travailler sur un schéma d'interprétation unique sur le territoire. Il s'agit : - de renforcer des sites phares des réseaux et s'appuyer sur des acteurs-clés des parcours transfrontaliers de l'interprétation du patrimoine, - de favoriser la rencontre entre les acteurs, témoins, messagers et professionnels, avec la volonté de diffuser une conception qualitative et partagée de l'interprétation patrimoniale, la synergie des acteurs et des thématiques, l'appropriation du patrimoine par les habitants et les touristes.	<u>Chef de file :</u> CCPMB <u>Partenaires :</u> - CCVCMB - Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin - Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc - Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis + Canton du Valais, CREPA (Centre régional d'études des populations alpines), Jardin Alpin Flore-Alpe

Deux projets concernent particulièrement l'Espace Mont-Blanc, à savoir le projet « Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel » et le projet « Parcours itinérants autour du Mont-Blanc ».

Alors que ce dernier est appelé à être déposé en juin 2018, le projet « Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel » sera déposé auprès des instances du Programme ALCOTRA au 15 janvier 2018.

VI. TABLEAU FINANCIER TRANSFRONTALIER

ACTIONS REALISÉES 2017

ACTION	ITALIE	SUISSE	FRANCE
Charte Ethique UTMB®		10 000 €	20 000 €
Missions d'accompagnement Stratégie d'Avenir et élaboration projets dont dossier UNESCO	19 000 €	(¹)	30 000 €
Hosting site web de l'Espace Mont-Blanc et actions de communication, de réception et de représentation	2 835 €	5 000 €	5 000 €
Adhésion à la MOT			3 300 €
Renouvellement de la marque Espace Mont-Blanc			10 215 €
Pérennisation PIT :			
- Atlas scientifique			21 000 €
- Observatoire du Mont-Blanc	15 165 €	(²)	10 000 €
- Séjours transfrontaliers	5 000 €	5 700 €	10 000 €
- Carte interactive Cartorando Mont-Blanc			13 000 €
Evènements :			
- Combat de Reines EMB (Vallée de Chamonix Mont-Blanc)	6 264 € ³	14 000 €	15 000 €
Frais de fonctionnement	15 000 € ⁴	15 000 €	15 000 €
TOTAUX	63 264 €	49 700 €	152 515 €

¹ Valorisation personnel interne et des partenaires valaisans

² Pour le Valais, les frais relatifs à l'OMB sont financés par le biais du projet Interreg AdaPT Mont-Blanc

³ Pour la Vallée d'Aoste, le montant indiqué correspond aux frais soutenus par l'Association Amis des Batailles des Reines sans valoriser les frais de personnel et des partenaires

⁴ Valorisation personnel interne en appui à la mission de secrétariat, mandat Fondation Montagne Sûre

ACTIONS PONCTUELLES, PAR PAYS

ITALIE	
Gestion et animation de la Casermetta au Col de la Seigne	32 500 €
Travaux d'entretien de la Casermetta au Col de la Seigne	30 000 €

SUISSE	
Valorisation du sentier EMB des Dinosaures à Emosson	12 000 €
Festival du Livre à St-Pierre-de-Clages (EMB hôte d'honneur)	4 200 €

FRANCE	
Démontage de la gare sommitale du Col du Midi	21 500 €
Soutien financier (CPN) aux projets PrevRiskHauteMontagne, TourScience, e-res@mont, AdaPT Mont-Blanc	22 000 €

Les entités partenaires participent au financement du fonctionnement de façon égale à hauteur de 15000 € chacun.

Les frais de fonctionnement et de secrétariat sont ainsi assumés, en partie, par le versement à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc de 15 000 € de la part du Canton du Valais et de 15 000 € de la part de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. La Région Autonome Vallée d'Aoste valorise à hauteur de 15 000 € l'activité de la Fondation Montagne sûre en tant qu'Antenne Espace Mont-Blanc.

Depuis 2002, le Conseil Savoie Mont Blanc accorde également son soutien financier à l'Espace Mont-Blanc en versant une subvention à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc au titre de sa fonction de secrétariat technique et administratif de la CTMB.



SECRÉTARIAT TRANSFRONTALIER DE L'ESPACE MONT-BLANC

101, Place du Triangle de l'Amitié
74400 Chamonix-Mont-Blanc
☎ : +33 (0)4 50 54 78 23
@ : info@espace-mont-blanc.com

www.espace-mont-blanc.com